

Décision

Générale

colonial

Décision n° 118 Décisions concernant les Services Etat.

n° 118

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 janvier 1966

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro

1 mars 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Mahätoud Mohamed Dabiro, commerçant, de nationalité française, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir un immeuble siskà Djibouti, rue Soleillet, et immatriculé au Livre foncier sous Jeln° 258 au nom de M. Mohamed Ibrahim Tayeb.